

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

Connaissez vous l'Etat où 2 millions d'élèves fréquentent 15 000 écoles primaires, dont 92% "privées, où n'importe qui peut dans un local quelconque se déclarer école, car il n'existe ni accréditation ni standard...où 200 établissements se sont autoproclamés Universités... un quart seulement étant finalement reconnues par l'Etat ? ... c'est Haïti !

Alors ne laissons pas se détériorer ce que nous avons la chance d'avoir hérité : le système de l'école laïque, républicaine, respectant sous les principes de liberté, égalité, fraternité et espérons qu'un prochain numéro vous révélera la mise en place des réformes que nous souhaitons..

Et avec un peu de retard sur le calendrier, souhaitons à tous, et à l'école publique, une bonne année 2013.

L'illettrisme touche 7% des 18 – 65 ans en France, soit 2,5 millions de personnes (Insee)

En France, 7% des adultes de 18 à 65 ans sont illettrés, soit 2,5 millions de personnes, selon une étude de l'Insee rendue publique mardi, qui montre une amélioration de 2 points par rapport à la dernière enquête menée en 2004....

SOMMAIRE

- Le coût de l'école*
- Et le privé ? Encore des chiffres... mais aussi un peu plus !*
- Une charte de la laïcité pour les établissements scolaires*
- Ce qui change ...La formation des enseignants*
- Les rythmes scolaires*
- Une vraie question : les enfants sans papiers : double peine*
- Pour se détendre ! Vive le mou !*
- Innovation pédagogique où...?*

A consulter !

Ma liberté, c'est la laïcité : le dernier livre des co-auteurs du *Dictionnaire de la laïcité*.

Le livre est préfacé par Robert Badinter, artisan de l'abolition de la peine de mort et fervent défenseur des droits de l'homme, et illustré par l'ex-professeur de philosophie Nono. Il rappelle que la laïcité est Indissociable des valeurs républicaines

Le coût de l'école

Selon une note de la Depp publiée en décembre 2012, la dépense de la France pour un élève de primaire, se situe à 30 % en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE. C'est la Norvège qui dépense le plus pour le premier degré (54 % de plus que la moyenne de l'OCDE), tandis que l'Allemagne se trouve en fin de distribution (42 % de moins que la moyenne des pays de l'OCDE).



En revanche, la France dépense 19 % de plus que la moyenne de l'OCDE pour un élève de secondaire. C'est l'Allemagne qui dépense le plus pour le second degré (et le Japon qui dépense le moins).

Et le privé ? Encore des chiffres... mais aussi un peu plus !

17% des élèves sont scolarisés dans le privé, 135450 enseignants payés par l'Etat mais qui ont signé un contrat de droit privé avec leur établissement y enseignent, le coût de ces établissements va de 350 euros à 600 euros en moyenne par an.

En ce moment le débat porte sur la tutelle des établissements : Rectorat ou Direction diocésaine ; deux exemples récents : Avignon et la charte expérimentale promulguée par l'évêque qui exigeait des établissements une référence explicite au Christ (2006) ou celui de l'évêque de Nice qui incite les parents à ouvrir leurs propres écoles hors contrat (2009).

Une charte de la laïcité pour les établissements scolaires

Le ministre de l'Education nationale Vincent Peillon a annoncé l'élaboration d'une charte de la laïcité

destinée à être diffusée dans les établissements scolaires "dans les mois à venir.

A l'image de la charte de la laïcité diffusée depuis 2007 dans les services publics, (mais peu adaptée au milieu scolaire) elle "devra notamment s'attacher, par des définitions simples et courtes, à expliciter des notions de laïcité, de République, de citoyenneté de manière compréhensible pour les élèves", a déclaré Vincent Peillon. Cette charte "devra être affichée dans chaque établissement et pourra être jointe aux règlements intérieurs".

Le ministère de l'Education nationale sera en charge de la rédaction de cette charte, qui devrait être finalisée "dans les mois à venir".

Ce qui change ... La formation des enseignants

« La réforme impliquera une coopération étroite entre les universités et les rectorats pour garantir la professionnalisation des futurs enseignants et permettre leur entrée progressive dans le métier ». Il s'agit de faire en sorte que les futurs enseignants apprennent non seulement les disciplines (maths, français...) mais comment les transmettre aux élèves.



Le ministre de l'Education nationale souhaite mettre en place dès la rentrée 2013 des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé), dans les universités, pour former les futurs enseignants. Elles figurent dans le projet de loi d'orientation et de programmation de refondation de l'école qui sera présenté en Conseil des ministres le 23 janvier, avant une discussion au Parlement en mars.

Les rythmes scolaires

Maintenant cela ne semble plus faire l'unanimité : coût pour les municipalités, horaires et rémunération des enseignants ...

Le gouvernement accordera une aide afin d'inciter les communes à appliquer la réforme des rythmes scolaires

dans le primaire dès 2013 ; soit un forfait de 50 euros par élève, attribuée à "toutes les communes sans distinction", et une majoration de 40 euros par élève réservée aux "communes urbaines ou rurales les plus en difficulté".

Les communes qui attendront 2014 pour rétablir la semaine de 4,5 jours, devront demander "une dérogation et ne pourront pas bénéficier de l'aide forfaitaire".



L'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) a récemment estimé que le coût de la réforme pour les collectivités locales s'élève à 150 euros par enfant et par an, soit 600 millions d'euros pour l'ensemble des enfants en année pleine.

Treize grandes villes, sont prêtes à mettre en oeuvre la réforme des rythmes scolaires en primaire à la rentrée de septembre 2013 Il s'agit d'Angers Aubervilliers Bourges Brest Dijon Grenoble Montreuil Nantes Rennes , Rouen , Saint-Denis , Strasbourg et Toulouse Toutes les villes adhérentes n'ont pas encore pris leur décision, Paris et Lyon « essaieront d'appliquer le texte, Le maire de Nice, Christian Estrosi, a annoncé qu'il n'appliquerait pas en 2013 la réforme, à laquelle il est opposé.

Une vraie question : les enfants sans papiers : double peine

Deux lycéens sans-papiers ont été renvoyés dans leur pays. Les deux jeunes étaient scolarisés en lycée professionnel

Le premier, âgé de 18 ans, a été renvoyé vers le Maroc après avoir commis un vol à l'étalage, était éligible à une régularisation selon les critères publiés récemment par le ministère de l'Intérieur (qui demandent deux ans de scolarisation).

Le second, âgé de 19 ans, arrivé en France à l'été 2011, avait fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire et était assigné à résidence depuis la rentrée. Il a été arrêté en venant pointer au commissariat et renvoyé en Tunisie.

Au printemps, il avait été condamné à trois mois de prison avec sursis pour des violences.

"Ils ont commis des délits, il est normal qu'ils soient sanctionnés", estime RESF, qui déplore toutefois l'application d'une "double peine" pour ces jeunes étrangers.

Pour se détendre ! Vive le mou !

Vous ne l'auriez pas cru : le mou est objet d'étude. Il fera l'objet d'un très sérieux colloque à la Maison de la recherche de Université Toulouse II Le Mirail en novembre prochain. **Le colloque "Le mou et ses limites"** étudiera le rapport à la "mollesse" dans les arts, le design, la littérature, le théâtre et le cinéma avec un corpus d'œuvres compris entre les XIXe et XXIe siècles.

Quatre approches sont proposées : approche physique ou métaphysique, approche organique et alimentaire, dégoût et horreur et dissolution et putréfaction.

Les propositions de contributions doivent être envoyées avant le 10 mai 2013.... La Lettre transmettra !

Innovation pédagogique où, ?

La "classe immersive" proposée par Microsoft, est un espace modulable bénéficiant des technologies les plus récentes Dans cet espace modulable, les murs, le sol, le mobilier sont interactifs. Il y a un TBI et des tablettes bien sur. Mais aussi des tables interactives, un mur relié à une Kinect, un écran de projection en réalité augmentée et un tapis interactif.

Avec la classe immersive, les enfants jouent à trier des déchets avec la table interactive, trier des photos pour construire des chronologies. Le tapis interactif permet de jouer de la musique, d'apprendre des mots d'anglais ,de localiser des régions. . Le professeur utilise des manuels numériques avec réalité augmentée qui sont projetés sur un mur. Ces usages sont suivis par l'inspection des Hauts de Seine mais aussi par des chercheurs Et la classe immersive est prête à accueillir d'autres classes.

"Amener le numérique à l'école c'est passionnant", a déclaré le président de Microsoft France, Alain Crozier. Edouard Rosselet, Dasen du 92, défend l'expérience "l'école doit s'adapter au monde actuel ...L'innovation doit faciliter l'appropriation des connaissances".

NOS RENDEZ VOUS :

- **Vendredi 14 décembre 2012.** As Gle Solidarité Laïque. 75 Paris 12. Jean-Michel Lemuet, Daniel Foulon.
- Lundi 7 janvier 2013.** ONS Santé. Hygiène. Sport. 75 Paris 15. Guy Brunet. Serge Cappe.
- Mardi 8 janvier 2013.** ONS Sécurité. 75 Paris 15 Serge Cappe.
- Mercredi 9 janvier 2013.** Ministère Education nationale avec Benjamin Marteau, chef de cabinet adjoint du ministre. 75 Paris 7. Jean-Michel Lemuet. Daniel Foulon.
- Jeudi 9 janvier 2013.** CNAL. 75 Paris 7. Daniel Foulon. Jean-Michel Lemuet.
- Mercredi 16 Janvier 2013.** Assemblée nationale. 75 Paris 7. Audience Laïcité . Groupe PS. Jean-Paul Gras.
- Mzrcredi 23 janvier 2013.** Cérémonie de reise des prix du concours des écoles fleuries. 75 Paris 5. Anne-Marie Vicenty et son équipe.
- Jeudi 24 janvier 2013.** Conseil fédéral. Fédération. 75 Paris 19.
- Mardi 8 février 2013.** ONS Accessibilité. 75 Paris 15. Marie Jo Aymard.
- Mercredi 13 février 2013.** Rencontre régionale UD DDEN Centre 28.45.41.37.36.18. La Chapelle St Ursin(18) Daniel Foulon.

CIRCULAIRES :

Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

N° 44 du 5 décembre. OBJET : RYTHMES SCOLAIRES

ATTENTION : Notre secrétaire administrative Mme Patricia THIEUX se trouve actuellement en congé de maladie. Veuillez éviter de multiplier vos appels téléphoniques et identifiez-vous clairement pour chaque demande. Merci.



REVUE FÉDÉRALE

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 233
du mois de décembre du Délégué.

